

# Théorie et pratique de l'entraînement du sportif de haut niveau

## Titulaires

Alain CARPENTIER (Coordonnateur) et Justine MAGNARD

## Mnémonique du cours

EDPH-I5435

## Crédits ECTS

15 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

1e et 2e quadrimestre

## Campus

Erasme et Autre campus

## Contenu du cours

### Théorie : 6h00

contact : Justine.Magnard@ulb.be

### Stages : 100h00

- > **100h00** : Encadrement dans la discipline choisie (Clubs, fédération) et ce y compris l'obtention de brevets ADEPS, de juge, d'arbitre...

contact : Mehdi.Datoussaid@ulb.be

### Travaux pratiques : 12h00

- > Suivi de sportifs sous statut en laboratoire et sur le terrain au travers du CAPS (si possible dans la discipline choisie)

contact : cedlaure@ulb.ac.be

### Séminaires: 42h00

- > Participation au séminaire du DEUPP à Lausanne ou à Lyon, au colloque du CAPS ainsi qu'aux webinaires du CAPS,...
- > + 3 participations à des séminaires par quadrimestre avec un rapport par quadrimestre
- > + participation aux séminaires « planification de l'entraînement »

contact : Justine.Magnard@ulb.be

### Travaux personnels: 20h00

- > travail de planification dans sa discipline

contact : Alain.Carpentier@ulb.be

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

EDPH-I4454: Théorie et pratique de la préparation physique du sportif de haut niveau (15 ECTS)

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cf.: contenu

## Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

## Lieu(x) d'enseignement

Erasme et Autre campus

## Contact(s)

### Responsables académiques

Alain CARPENTIER (coordonnateur): Alain.Carpentier@ulb.be

Justine MAGNARD: Justine.Magnard@ulb.be

## Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen écrit, Examen oral, Rapport de stage et Rapport écrit

## Méthode(s) d'évaluation (complément)

**Théorie (10%)**: Examen écrit

**Stages (40%)** : 1 rapport de stages réflexif + évaluation du maître de stage + bonus en fonction des brevets obtenus

**Travaux pratiques (10%)** : rapport d'analyse du suivi d'un sportif incluant une comparaison à T + 1 an + évaluation orale

**Séminaires (20%)** : fin du Q1: 1 rapport réflexif suivi d'un examen oral

fin du Q2 : 1 rapport réflexif suivi d'un examen oral

**Travaux personnels (20%)** : évaluation orale par un collègue d'enseignants (Justine Magnard, Jacques Duchateau et Alain Carpentier) d'un travail de planification

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

En l'absence de point de déficit\* dans chacune des 5 parties, la note de l'UE sera la moyenne pondérée. En cas d'une partie < à 10/20, un maximum de 2 points de déficit sera toléré pour autant que la moyenne globale soit supérieure ou égale à 12/20. Dans ce cas, l'UE égale la moyenne pondérée. Si cette moyenne globale n'atteint pas 12/20, ou s'il existe plus de 2 points de déficit pour une des parties, la note de l'UE est égale à la note la plus basse des points de déficit cumulés des différentes parties. Toute note supérieure ou égale à 10/20, sera « reportée » d'une session à l'autre automatiquement. Aucune note ne sera reportée d'une année à l'autre.

\*Le point de déficit : se comptabilise par la différence entre 10 et la note obtenue si elle est inférieure à 10.

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences de la motricité

MA-EDPH | Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique | finalité Entraînement et coaching/bloc 2

